

Commune de  
SAINT-RIGOMER-DES-BOIS

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

**LISTE DES EMPLACEMENTS  
RESERVES**

Pièce n°03-c

PLU	Prescrit le	Arrêté le	Approuvé le	Exécutoire le
Elaboration du PLU	15/05/2003	23/06/2005	30/03/2006	<b>03 AVR. 2006</b>

**Cabinet Guillerminet**

Géomètres - experts associés

7, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - ☎ : 02.43.82.32.00 - Fax : 02.43.82.43.42 - Mél : [GuillerminetSA@Aol.com](mailto:GuillerminetSA@Aol.com)

## Liste des Emplacements Réservés (ER)

En application de l'article L-123-1 8° du Code de l'Urbanisme, les documents graphique du règlement du Plan Local d'Urbanisme identifie les Emplacements Réservés pour la réalisation de voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts.

Tous les Emplacements Réservés sont aux seuls bénéficiaires de la Commune de Saint-Rigomer-des-Bois.

N°	Classe		Localisation	Caractéristiques	Parcelles concernées
01	Voirie	Aménagement de Carrefour	En haut de la rue aux Chèvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement du carrefour de la Voie Communale n°02 et du Chemin Rural n°05</li> <li>- - superficie : 780 m<sup>2</sup> environ</li> </ul>	Section : ZE Parcelles : n°30 et 32
02	Voirie	Élargissement et création de voirie	Parallèle à la rue aux Chèvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voirie pour desserte de zone UP</li> <li>- Superficie : 3200m<sup>2</sup> environ</li> <li>- Largeur : 8m</li> <li>- Longueur : 390m environ</li> </ul>	Section : ZE Parcelles : n°12 ; 14 ; 15 ; 17 ; 18 ; 19 et 86
03	Voirie	Création de voirie	Parallèle à la rue aux Chèvres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voirie pour desserte de zone UP</li> <li>- Superficie : 400m<sup>2</sup> environ</li> <li>- Largeur : 8,5m</li> <li>- Longueur : 50m environ</li> </ul>	Section : ZE Parcelles : n°84
04	Voirie	Élargissement de voirie	Entrée du bourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voirie pour desserte de zone AU – élargissement du CR n°22</li> <li>- Superficie : 370m<sup>2</sup> environ</li> <li>- Largeur : 8,5m</li> <li>- Longueur : 45m environ</li> </ul>	Section : ZH Parcelles : n°3 et 22